INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Du lundi 28 mars au vendredi 29 avril 2022

(PAS D'INSCRIPTION DU 15 AU 22 AVRIL INCLUS)

Qui est concerné ?

- les enfants nés en 2019 (Petite Section) ou en 2020
  (Toute Petite Section – en fonction des places disponibles)
- les enfants n'ayant jamais été scolarisés
  dans une école relevant de l'Académie de NANCY-METZ.

Quels documents fournir ?

- le livret de famille (pages parents et enfants) ou un extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture ou autre)
- la pièce d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- les numéros de téléphone et adresses mails des 2 parents.

En cas d'hébergement :

- une attestation d'hébergement sur l'honneur datée et signée par l'hébergeant
- la pièce d'identité de l'hébergeant
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant.

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions par mail sont à privilégier.

- Les documents sont à envoyer à l'adresse suivante :
  grigeois.c@ville-behren.fr en y précisant pour chaque parent : une adresse, un numéro de téléphone et une adresse mail.
- Les parents n'ayant pas la possibilité de transmettre les documents par mail pourront convenir d'un rendez-vous en mairie avec le service éducation au 03.87.87.67.51.